

Adaptée à la taille, à la capacité et au secteur d'activité d'une entreprise, une démarche de développement durable se révèle un véritable levier de création de valeurs. Nous vous proposons ici un article qui vise à démontrer que le développement durable est accessible à tous types d'entreprises.



Maude et Kim Limoges sont les deux sœurs derrière Aventure Rose-des-Vents, une petite entreprise de Sainte-Rose-du-Nord qui a participé au projet pilote d'accompagnement en développement durable réalisé par le CQDD en partenariat avec la SADC du Fjord à l'hiver 2017. Grâce à ce projet, elles ont obtenu du soutien pour réaliser un autodiagnostic de développement durable, élaborer un plan d'action de développement durable, ainsi qu'un projet de politique de développement durable.

SE STRUCTURER POUR MIEUX SE DÉVELOPPER

Beaucoup d'entreprises font du développement durable sans le savoir. Aventure-Rose-des-Vents est l'exemple concret d'une entreprise qui a mis en place des pratiques de développement durable avant de se doter d'une démarche structurée. Cette entreprise touristique de trois employés offre des services d'hébergement, des activités plein air sur le Saguenay et des événements culturels.

« Jamais nous n'avons mis de l'avant que nous faisons du développement durable! Pourtant les valeurs qui s'y rattachent se retrouvaient dans notre plan d'affaires dès le départ. Amorcer notre démarche nous a permis de nous assoir ensemble pour revenir aux fondements de notre entreprise, de mettre en place une planification annuelle, d'intégrer des outils de gestion interne adaptés à notre réalité, d'identifier nos objectifs en matière de développement durable, de redéfinir et structurer nos actions dans un plan d'action et un échéancier, et de réfléchir à la manière dont nous pouvons aller plus loin », précise Maude Limoges.

L'engagement de cette auberge dans une telle démarche a permis à l'équipe de réaliser qu'il était avantageux de se structurer pour avoir une meilleure vision de leur entreprise à moyen et long terme. Définir les objectifs saisonniers, réaliser un portrait de leurs achats, élaborer un manuel des employés, évaluer la possibilité d'acheter des verres à bière écoresponsables, sont quelques exemples de bonnes pratiques qu'elles adopteront. La taille de leur entreprise n'a jamais été un frein à leur démarche.

« Malgré le fait que nous soyons une petite entreprise, nous sommes persuadées que nous pouvons faire la différence puisque nous avons cette proximité avec nos parties prenantes! Impliquer nos employés et les Roserains à notre démarche et nos activités est notre manière de contribuer au développement durable de notre communauté », poursuit Kim Limoges.

L'expérience de l'auberge Aventure Rose-des-Vents démontre qu'une démarche de développement durable est accessible à toutes les PME, puisqu'elle s'adapte à la capacité de l'entreprise. Pour en savoir plus sur la démarche de développement durable en entreprise, visitez [PME Durable 02](#).

Article publié le 18 mai 2017